



Le Guide de la Compétition de Padel



Saison 2023/2024

SOMMAIRE

2

I. REGLES GENERALES

- 1) Les différents types de compétitions
- 2) La licence/participation aux épreuves
- 3) Les formules sportives
- 4) Les formats de jeu
- 5) Les nombres de matchs par jour et temps de repos

II. LA DEMANDE D'HOMOLOGATION

- 1) L'homologation des Tournois
- 2) Les délais de saisie des demandes d'homologation
- 3) Les droits d'homologation & obligations des Clubs Organisateurs

III. LES TOURNOIS

- 1) Règles de participation
- 2) Principes généraux
- 3) Les Cahiers des Charges des Tournois
 - * a) CDC Tournois Seniors (Messieurs/Dames)
 - * b) CDC Tournois Jeunes (Garçons/Filles)

SOMMAIRE

3

- 4) Règles relatives au coaching
- 5) Règles de gestion sportive (P25 aux P1000)
- 6) Gestion des WO
- 7) Prize money et distribution des prix
- 8) En cas de non respect du Cahier des Charges

IV. LE CLASSEMENT

- 1) Les principes du Classement
- 2) Le barème des points (P25, P50, P100, P250, P500, P1000)
- 3) Classement des paires à l'issue de la compétition

I - REGLES GENERALES

1) LES DIFFERENTS TYPES DE COMPETITIONS :

Il existe plusieurs types de compétitions au Padel :

1. Les championnats du Maroc Seniors par paires :
 - Un championnat du Maroc Seniors Dames
 - Un championnat du Maroc Seniors Messieurs
 - Un championnat du Maroc des jeunes

2. Les tournois organisés par la FRMT et les Clubs

Il existe plusieurs catégories de tournois , en fonction des points et/ou du prize money distribués : P 25, P50, P100, P250, P500, P1000.

2) LA LICENCE/PARTICIPATION AUX EPREUVES :

Pour pouvoir participer aux compétitions FRMT de Padel, il faut :

- ❖ Être licencié FRMT à la date limite d'inscription fixée par l'organisateur
- ❖ Faire partie de la catégorie d'âge de l'épreuve concernée. La catégorie d'âge d'un joueur est calculée en soustrayant le millésime de l'année sportive à son année de naissance. *Exemple :* pour l'année sportive 2024, qui débute le 01/10/2023 et se termine le 31/09/2024, un compétiteur « 45 ans et plus » est né en 1979 ou avant. Il existe aujourd'hui sept catégories d'âge : 11/12 ans, 13/14 ans, 15/16 ans, 17/18 ans, Senior.
- ❖ Le joueur doit présenter au Juge-Arbitre Padel (JAP), le jour de son arrivée:
 - une pièce d'identité officielle avec photographie
 - son attestation de licence FRMT de l'année sportive en cours

3) LES FORMULES SPORTIVES :

- Il existe, pour une compétition de Padel, une multitude de formules possibles ou de combinaisons de formules : poules, poules + tableau à départ en ligne, poules + tableau à entrées échelonnées, tableau à entrées échelonnées, Tournoi Multi-Chances (TMC), poules suivies d'un TMC etc.
- Aussi, toutes les paires seront classées en fonction de leur rang obtenu à l'issue de la compétition.
- Pour les tournois, quelle que soit la formule sportive choisie, 2 matchs minimum doivent être proposés à chaque paire.

4) LES FORMATS DE JEU

Quatre formats de jeu sont utilisés au Padel:

❖ Les Formats longs :

- Format A : 3 sets à 6 jeux avec jeu décisif à tous les sets ;
- Format B : 2 sets à 6 jeux, No Ad ou avec ; 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points.

❖ Les Formats courts :

- Format C : 2 sets à 4 jeux, No Ad ou avec; jeu décisif à 4/4 ; 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points ;
- Format D : 1 set à 9 jeux ; jeu décisif à 8/8.

Tous les matchs, quel que soit le format, seront comptabilisés au même coefficient lors du calcul du classement (coefficient1).

5) LES NOMBRES DE MATCHS PAR JOUR ET TEMPS DE REPOS

En fonction des formats de jeu utilisés au cours de la compétition, un joueur est autorisé à disputer un nombre maximum de matchs par jour (*incluant toutes les épreuves auxquelles il participe*) :

- ❖ Si 2 matchs par jour => Format au choix ;
- ❖ Si 3 matchs par jour => deux matchs maximum au Format A ou B.

Les temps de repos minimum entre deux matchs :

- ❖ 2 h00 après un match au Format A ou B ;
- ❖ 1 h30 après un match pour les autres formats.

Si le Juge-Arbitre donne son accord, ce temps de repos réglementaire peut ne pas être pris.

Dans ce cas, il faudra l'accord des 4 joueurs.

II – LA DEMANDE D’HOMOLOGATION

1) L'HOMOLOGATION DES TOURNOIS

- Le Club affilié ou la Structure habilitée FRMT envoie sa demande d'homologation (du P25 au P1000) ;
- La FRMT valide le tournoi du P25 au P 1000 ;
- Une fois que l'homologation a été validée administrativement par la FRMT, le tournoi est alors automatiquement et immédiatement publié sur le site web ;
- A l'issue du tournoi, le JAP ou le directeur du tournoi envoient les résultats à la commission d'arbitrage (*dans un délai de 48h maximum*). Les résultats remontent dans les bilans des compétiteurs et seront pris en compte dans le calcul du Classement pour le mois d'après.

2) LES DELAIS DE SAISIE DES DEMANDES D'HOMOLOGATION

Tournois :

- ❑ **P 25:** 2 semaines minimum avant le premier jour de la compétition
- ❑ **P 50:** 2 semaines minimum avant le premier jour de la compétition
- ❑ **P 100:** 2 semaines minimum avant le premier jour de la compétition
- ❑ **P 250:** 3 semaines minimum avant le premier jour de la compétition
- ❑ **P 500:** 4 semaines minimum avant le premier jour de la compétition
- ❑ **P 1000:** 6 semaines minimum avant le premier jour de la compétition

Attention : impossibilité d'avoir deux tournois P 1000 simultanément, ou un tournoi P 1000 et P 500 en même temps .

3) LES DROITS D'HOMOLOGATION & OBLIGATIONS DES CLUBS ORGANISATEURS

Les droits d'homologation seront payés directement après validation à la FRMT.

Pour 2023/2024, les droits d'homologation sont :

- ❖ De (montant à définir) MAD pour un tournoi comportant, au minimum, une épreuve Seniors ou Seniors Plus ;
- ❖ De (montant à définir) MAD pour un tournoi ne comportant que des épreuves Jeunes.

La FRMT veillera au bon respect de ces règles.

III – LES TOURNOIS

1) REGLES DE PARTICIPATION

Pour pouvoir participer à une compétition, le poids de la paire est pris en compte (addition des deux classements des joueurs/ses).

2) PRINCIPES GENERAUX

- Chaque tournoi doit être juge-arbitré par un JAP (Juge Arbitre Padel) ;
- Le JAP ou directeur de tournoi provisoirement doivent être présents, physiquement, tout au long de l'épreuve, Si le tournoi comporte moins de paires que prévues dans le Cahier des Charges, il sera rétrogradé en catégorie inférieure correspondant au nombre de paires inscrites ;
- Attention: s'il ya moins de 4 paires inscrites, l'épreuve pourra avoir lieu mais ne sera pas homologuée ;
- Si un prize money a été annoncé, il devra intégralement être distribué quel que soit le nombre de paires Pour tous les types de tournois, les matchs de classement sont obligatoires : chaque paire doit disputer, au minimum, 2 matchs ;
- Les terrains de compétition doivent proposer une hauteur libre de 7 mètres minimum ;
- Pour les P1000 , il est conseillé de proposer un terrain central permettant les sorties.

3 - a) LES CAHIERS DES CHARGES -

TOURNOIS SENIORS MESSIEURS



17

SENIORS MESSIEURS	P 25	P 50	P 100	P 250	P 500	P 1000
Prize Money	Nature	Nature	Nature	A définir	A définir	A définir
Délai d'Homologation	2 sem. min	2 sem. min	2 sem. min	3 sem. min	4 sem. min	6 sem. min
Date limite d'inscription	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition
Sélection des paires	Ordre d'inscription	Ordre d'inscription	Au Classement	Au Classement	Au Classement	Au Classement
Nb Terrains min. (couv. ou ext.)	2	2	2	3	4	4
Juge-Arbitre	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi
Arbitrage	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
Coaching autorisé	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
Nb paires min.	8	8	12	16	24	24
Dames autorisées	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Formats jeu Matches de Classement	A, B,C,D	A, B,C,D	A, B,C,D	A, B,C,D	A, B,C,D	A, B,C,D
Balles neuves Epreuve principale	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain
Balles neuves matchs de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Nb matchs min. proposés par paire	2	2	2	2	2	2
Kinésithérapeute	Optionnel	Optionnel	Optionnel	Optionnel	Optionnel	Optionnel
Durée maximum	2 jours	2 jours	3 jours	4 jours	4 jours	4 jours

TOURNOIS SENIORS DAMES

18

SENIORS DAMES	P 25	P 50	P 100	P 250	P 500	P 1000
Prize Money	Nature	Nature	Nature	A définir	A définir	A définir
Délai d'Homologation	2 sem. min	2 sem. min	2 sem. min	3 sem. min	4 sem. min	6 sem. min
Date limite d'inscription	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition
Sélection des paires	Ordre d'inscription	Ordre d'inscription	Ordre d'inscription	Ordre d'inscription	Au Classement	Au Classement
Nb Terrains min. (couv. ou ext.)	1	1	2	2	3	4
Juge-Arbitre	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi
Arbitrage	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
Coaching autorisé	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
Nb paires min.	6	6	8	12	16	24
Dames autorisées	-	-	-	-	-	-
Formats jeu Matches de Classement	A, B,C,D	A, B,C,D	A, B,C,D	A, B,C,D	A, B,C,D	A, B,C,D
Balles neuves Epreuve principale	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain
Balles neuves matches de Classement	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire	Non obligatoire
Nb matchs min. proposés par paire	2	2	2	2	2	2
Kinésithérapeute	Optionnel	Optionnel	Optionnel	Optionnel	Optionnel	Optionnel
Durée maximum	2 jours	2 jours	3 jours	4 jours	4 jours	4 jours

3 - b) LES CAHIERS DES CHARGES - TOURNOIS JEUNES GARÇONS (11/12 ,13/14, 15/16 ou 17/18ans)

19

JEUNES GARÇONS	P 25	P 50	P 100	P 250	P 500	P 1000
Prize Money	En nature	En nature	En nature	En nature	Pas de P 500 ni de P 1000 Jeunes garçons	
Délai d'Homologation	2 sem. min	2 sem. min	2 sem. min	3 sem. min		
Date limite d'inscription	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition		
Sélection des paires	Ordre d'inscription	Ordre d'inscription	Ordre d'inscription	Ordre d'inscription		
Nb Terrains min. (couverts ou extérieurs)	1	1	2	2		
Juge-Arbitre	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi		
Arbitrage	Libre	Libre	Libre	Libre		
Nb paires min.	6	6	8	12		
Jeunes Filles autorisées (de la cat. d'âge)	Non	Non	Non	Non		
Poids min. de la Paire	Open	Open	Open	Open		
Formule	Libre	Libre	Libre	Libre		
Format jeu Epreuve principale	A, B,C,D	A, B,C,D	A, B,C,D	A, B,C,D		
Balles neuves Epreuve principale	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain		
Nb matchs minimum proposés par paire	2	2	2	2		
Kinésithérapeute	Optionnel	Optionnel	Optionnel	Optionnel		
Durée max	2 jours	2 jours	3 jours	4 jours		

3 - b) LES CAHIERS DES CHARGES – TOURNOIS JEUNES FILLES (11/12, 13/14, 15/16 ou 17/18ans)

20

JEUNES GARCONS	P 25	P 50	P 100	P 250	P 500	P 1000
Prize Money	En nature	En nature	En nature	En nature	Pas de P 500 ni de P 1000 Jeunes garçons	
Délai d'Homologation	2 sem. min	2 sem. min	2 sem. min	3 sem. min		
Date limite d'inscription	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition	Le dimanche précédant le jour de la compétition		
Sélection des paires	Ordre d'inscription	Ordre d'inscription	Ordre d'inscription	Ordre d'inscription		
Nb Terrains min. (couverts ou extérieurs)	1	1	2	2		
Juge-Arbitre	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi	JAP ou Directeur Tournoi		
Arbitrage	Libre	Libre	Libre	Libre		
Nb paires min.	6	6	8	12		
Jeunes Garçons autorisés (de la cat. d'âge)	Non	Non	Non	Non		
Poids min. de la Paire	Open	Open	Open	Open		
Formule	Libre	Libre	Libre	Libre		
Format jeu Epreuve principale	A, B,C,D	A, B,C,D	A, B,C,D	A, B,C,D		
Balles neuves Epreuve principale	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain	3 / terrain		
Nb matchs minimum proposés par paire	2	2	2	2		
Kinésithérapeute	Optionnel	Optionnel	Optionnel	Optionnel		
Durée max	2 jours	2 jours	3 jours	4 jours		

4 -REGLES RELATIVES AU COACHING

21

- Le coaching est autorisé lors des compétitions suivantes :
 - Tournois de catégorie P 500, P 1000 ;
 - Championnats par équipes, quelle que soit la catégorie d'âge et quelle que soit la compétition ;
 - Championnats du Maroc Seniors par paire.
- Selon les compétitions, il faut respecter les règles suivantes, avec toutefois quelques différences selon les compétitions :

Règles générales, communes à l'ensemble des épreuves:

- Le coach doit impérativement être licencié FRMT ;
- Un coach peut conseiller différentes paires au cours d'une même compétition ;
- Afin de pouvoir conseiller ses joueurs/ses lors d'une partie, le coach devra impérativement se présenter et se signaler au Juge-Arbitre avant le début de l'échauffement ;
- Un coach peut conseiller plusieurs paires participant au tournoi ou au Championnat ;
- Le coach peut intervenir à n'importe quel changement de côté en cours de partie.

4 – REGLES RELATIVES AU COACHING

Règles générales, communes à l'ensemble des épreuves:

Une paire ne peut pas changer de coach en cours de tournoi; seul le coach déclaré auprès du Juge-Arbitre avant la compétition sera affecté à la paire considérée pour toute la durée du tournoi ou du Championnat (à l'exception des Championnats par équipes).

Les conseils du coach ne pourront se faire que pendant les temps de repos, et uniquement pendant les temps de repos.

Si un coach conseille plusieurs paires, le Juge-Arbitre tentera, *dans la mesure du possible*, d'en tenir compte dans sa programmation, mais sans garantie aucune car la priorité est naturellement donnée au bon déroulement du Tournoi.

Lors d'une partie non arbitrée, le coach ne devra en aucun cas intervenir lors de discussion s'entre joueurs, notamment en cas de litige intervenant en cours de jeu.

Lors d'une partie arbitrée, et en cas de litige, le coach ne pourra en aucun cas intervenir auprès de l'arbitre.

En cas de comportement répréhensible de la part du coach, le code de conduite s'appliquera, de fait, à la paire qu'il conseille.

5 - REGLES DE GESTION SPORTIVES (P 25 aux P 1000)

23

- Le Juge Arbitre Padel arrête la liste des paires engagées et constitue les poules/tableaux.
La date limite d'inscription est fixé à 7 jours minimum ;
- Des qualifications sont possibles : le nombre de paires qualifiées est déterminé par le JAP ou directeur du tournoi ;
- Des paires peuvent être directement qualifiées pour une phase. Ces paires ne peuvent en aucun cas être moins bien classées que la meilleure paire participant à la phase précédente ;
- Des Lucky Losers (LL) peuvent être autorisés entre deux phases de qualification, ou entre la dernière phase de qualification et le tableau final, dans l'optique de le compléter au mieux ;
- A l'issue d'une phase de poules, les paires LL seront déterminées de la manière suivante :
 - La phase de poules comporte des poules d'effectifs identiques=> tirage au sort ;
 - la phase de poules comporte des poules d'effectifs différents => tirage au sort parmi les poules ayant le plus grand nombre de paires.
- *Exemple 1 : 4 poules de 4 paires, les premiers de poules sont qualifiées, mais une paire du tableau final déclare forfait, la paire LL sera tirée au sort parmi les 2èmes de poules ;*
- *Exemple 2 : 3 poules de 4 paires, 1 poule de 3, la paire LL sera tirée au sort parmi les 2èmes des poules de 4 ;*
- *Exemple 3 : 1 poule de 4 et 1 poule de 3, et 2 LL à repêcher : dans l'ordre, le second de la poule de 4 puis le second de la poule de 3 ;*
- A l'issue d'une phase de qualification sous forme de tableau, les paires LL seront tirées au sort parmi les perdantes du dernier tour.

Des paires Lucky Losers sont également autorisées à partir des perdants des 1/8èmes de finale. Le Comité de Tournoi peut, sur proposition du juge-arbitre, décider, dans l'intérêt de la Compétition, de substituer à la paire vainqueur défaillante, la paire que cette dernière vient de battre:

la paire vainqueur défaillante est alors considérée comme battue par forfait par la paire qu'elle aurait dû rencontrer. Elle obtiendra les points et le prize money correspondant à ce tour. La paire LL obtiendra les points et le prize money supplémentaires uniquement en cas de nouvelle(s) victoire(s). *Exemple : une paire finit 2ème de poule en phase qualificative, mais est repêchée pour les 1/8èmes (TF) en tant que LL.*

Cette même paire perd son 1/8ème de finale mais gagne ensuite des matchs de classement et finit 12ème de la compétition. Elle prendra donc les points correspondant à cette douzième place.

Si un Classement est publié moins de 72h avant le début de la Compétition (qualifications comprises), le Juge-Arbitre est libre d'utiliser ce dernier Classement publié, ou non.

En cas de mauvais temps, le tournoi pourra se prolonger au-delà des délais fixés, sans que cette prolongation ne puisse en aucun cas excéder 2 journées.

Pour toute demande de report, veuillez vous rapprocher de la FRMT.

Les fins de tableaux intermédiaires et les épreuves de consolation (matchs de classement) des différentes épreuves du tournoi doivent être terminées dans les mêmes délais que l'épreuve principale du tournoi.

Constitution des poules et tableaux :

Au Padel, toutes les paires doivent être ordonnées de 1 à N par ordre de poids, et placées dans les différentes phases de la compétition en fonction de cet ordre, afin que celles-ci soient équilibrées au mieux sportivement.

En fonction de la formule sportive retenue (enchaînement de tableaux, ou poules puis tableau final, ou poules puis tableau puis tableau final etc.), les paires seront :

- soit numérotées en tant que Tête de Série (TS)
- soit numérotées et affectées à un groupe de paires.

Constitution des tableaux :

Le Juge-Arbitre ou Directeur du tournoi déterminent le nombre total de TS, qui peut être au minimum équivalent à $1/8^{\text{ème}}$ de l'effectif total des paires, et au maximum à la moitié, et qui doit être au moins égal au nombre de paires qualifiées sortantes.

Dans un tableau final ou dans un tableau dit « classique » (TDL : tableau à départ en ligne ou TEE : tableau à entrées échelonnées), seules les TS 1 et 2 sont placées de part et d'autre du Tableau (TS 1 en bas du tableau). Toutes les autres paires sont placées par tirage au sort, et ce à chaque tour. Dans les Tableaux dit « à Sections » (TDL ou TEE), chaque section doit comporter une TS dont l'emplacement est obligatoire. Toutes les autres paires sont placées par tirage au sort, et ce à chaque tour.

5 - REGLES DE GESTION SPORTIVES (P 25 aux P 1000)

26

Constitution des poules :

Lors de la constitution des poules, 2TS sont obligatoires par poule; le placement des autres paires se fera soit par la méthode du «serpentin», soit par une « répartition par rang».

⇒ la méthode du « serpentin » : exemple, 4 poules de 4 paires, classées par ordre de poids décroissant de 1 à 16, et positionnées obligatoirement de la manière suivante :

➤	A	B	C	D	
➤	1	2	3	4	1 étant la paire la plus forte
➤	8	7	6	5	
➤	9	10	11	12	
➤	16	15	14	13	

A poids égal entre deux ou plusieurs paires, un tirage au sort est effectué.

⇒ la méthode de « partition par rang » : on constitue autant de groupes qu'il y a de rangs ou positions dans les poules. Exemple : 4 poules de 4 paires ; les 16 paires sont classées par poids décroissant. Les paires 1 à 4 seront positionnées par tirage au sort au rang 1, les paires 5 à 8 positionnées par tirage au sort au rang 2, et ainsi de suite. Cette Méthode offre plus de combinaisons tout en respectant les «forces» des paires.

A	B	C	D	
1à4	1à4	1à4	1à4	placement dans les poules par tirage au sort
5à8	5à8	5à8	5à8	placement dans les poules par tirage au sort
9à12	9à12	9à12	9à12	placement dans les poules par tirage au sort
13à16	13à16	13à16	13à16	placement dans les poules par tirage au sort

A poids égal entre deux ou plusieurs paires pour l'appartenance à un groupe, un tirage au sort est effectué.

5 - REGLES DE GESTION SPORTIVES (P 500 et P 1000 uniquement)

27

- Inscription : date limite fixée au dimanche précédant le jour de la compétition ;
- Le JAP doit impérativement sélectionner les paires en fonction du dernier Classement FRMT Connu ;
- Les Qualifications peuvent comporter un nombre indéterminé de paires ;
- Composition du Tableau des règles précises sont à appliquer pour déterminer le nombre de paires qualifiées dans le Tableau Final d'un P 500 ou d'un 1000 :

TABLEAU FINAL	12	16	24	32	48	64
Nb minimum de paires directement admises	10	12	20	24	36	48
Nb paires Qualifiées (maximum)	2	4	4	8	12	16

6 - GESTION DES WO

En cas de défaite(s) par WO en Poule, les joueurs de la paire marqueront les points du rang final obtenu au sein de leur poule.

En cas de défaite par WO dans un tableau après le 1er match joué, les joueurs de la paire ayant déclaré WO.

ne marqueront pas les points qui auraient dû leur être attribués pour le tour considéré. Ils marqueront les points du tour précédent.

Si une équipe ne dispute aucun match (poule ou tableau), elle ne sera pas classée et ne figurera pas dans l'état de résultats.

Toute paire n'ayant pas encore disputé 3 matchs minimum dans la journée et refusant de disputer un match de classement, se verra alors classée au dernier rang du tournoi. Il est en effet obligatoire de disputer les matchs de classement proposés par l'Organisateur (2 matchs minimum sont proposés à chaque paire).

Une tolérance est acceptée pour les paires ayant déjà joué 3 matchs minimum au cours de la journée, ou pour les perdants des 1/4 de finale et 1/2 finale des P 1000 (si une paire ayant Perdu en 1/4 de finale d'un P1000 ne souhaite pas disputer les matchs de classement, celle-ci sera alors classée au rang 8).

Attention, il est interdit de s'inscrire à 2 tournois simultanément.

Par conséquent, un joueur amené à déclarer forfait sur l'un des deux tournois auxquels il est inscrit, risque des sanctions disciplinaires. Le Juge-Arbitre du tournoi pourra établir, dans ce cas, une « Fiche de Pénalité » qu'il transmettra à la Commission de la FRMT.

7 - PRIZE MONEY ET DISTRIBUTION DES PRIX

Pour rappel, seules les épreuves Seniors peuvent être dotées financièrement.

La répartition des prix (en numéraire) reste à la discrétion des Organisateur, sous réserve toutefois de certaines règles. Les matchs de classement étant obligatoires, l'Organisateur peut décider de tenir compte des rangs finaux des paires pour la distribution des prix.

Tout prix annoncé doit être attribué, quels que soient le nombre et le classement des Paires engagées. Si le tournoi ne va pas jusqu'à son terme, les prix doivent être partagés entre les paires restant en course, en tenant compte de l'avancement du tableau.

Remarque : la présence d'un joueur à la cérémonie de remise des prix n'est pas obligatoire. Si une paire perd, par exemple, en ¼ de finale la veille de la dernière journée, les joueurs de cette paire ne sont en rien obligés de revenir le lendemain pour recevoir leur prix : celui-ci doit leur être alors remis au moment de leur départ du Club.

Toute paire qui, sauf excuse reconnue valable par le Comité de Tournoi, ne dispute pas sa chance jusqu'à la fin du tournoi, peut perdre de ce fait tout droit au prix, à la condition que ce tournoi ait eu lieu dans les délais fixés par le calendrier.

7 - PRIZE MONEY ET DISTRIBUTION DES PRIX

30

Toute paire dont l'un des joueurs est reconnu blessé à l'issue d'une partie qu'elle a gagnée, qu'elle soit ou non remplacée pour la suite du tournoi, doit se voir remettre le prix auquel elle peut prétendre du fait de sa victoire. La paire remplaçante éventuelle se verra remettre, outre le prix résultant de sa défaite, toute différence de prix provenant d'éventuelles victoires ultérieures.

8 - EN CAS DE NON RESPECT DU CAHIER DES CHARGES

Les règles sportives édictées dans ce document s'imposent aux clubs et structures habilités désireux d'organiser des tournois de Padel homologués. Aussi, si le cahier des charges n'est pas respecté, la Commission de Padel pour les P 25 à P 500 et P 1000, pourra prendre des sanctions à l'encontre du Club et du Juge Arbitre, notamment pour les prochains tournois que celui-ci souhaiterait organiser.

Si vous rencontrez une difficulté particulière dans l'organisation de votre tournoi, merci de bien vouloir en référer le plus tôt possible à la FRMT.

IV. LE CLASSEMENT

1) LES PRINCIPES DU CLASSEMENT

Le Classement de Padel est un classement « glissant », qui tient compte, pour chaque joueur, de ses 6 meilleurs résultats obtenus au cours des 12 derniers mois.

Naturellement, si un joueur totalise 6 résultats, ou moins, au cours des 12 derniers mois, tous ses résultats sont additionnés.

Il existe deux classements de Padel, un classement masculin et un classement féminin.

1) LES PRINCIPES DU CLASSEMENT

Le classement de Padel est individuel. Il s'agit d'un rang de 1 à N.

Pour calculer le poids d'une paire, il faut additionner les classements (rankings) des 2 joueurs.
Il faut bien additionner les classements et non le total des points de chaque joueur.

Un joueur Non Classé Padel aura un classement égal au dernier joueur du classement Marocain +1

Exemple : si le dernier joueur classé est N° 170 , une paire composée de deux joueurs Non Classés aura un poids équivalent à $171 + 171 = 342$.

Une joueuse Non Classée Padel aura un classement Dames égal à la dernière joueuse du classement Marocain + 1 .

Donc plus le poids de la paire est faible, plus l'équipe est forte.

En cas d'égalité de poids, le Juge-Arbitre Padel (JAP) procédera à un tirage au sort pour établir les poules ou les tableaux.

2) LE BAREME DES POINTS (P25, P50, P100, P250, P500, P1000)

BAREME DES POINTS : P 25



36

Le nombre de points attribués aux vainqueurs d'un tournoi P25 sera toujours de 25 points.

Toutefois, la répartition des points pour les autres équipes sera différente en fonction du nombre d'équipes ayant participé à l'épreuve, et afin de valoriser les matches de classement.

IMPORTANT

Le barème des points dépend du nombre d'équipes participantes

Classement	8 équipes	9 à 12 équipes	13 à 16 équipes	17 à 20 équipes	21 à 24 équipes	25 à 28 équipes	29 à 32 équipes ou plus
1	25	25	25	25	25	25	25
2	15	17	18	20	20	21	23
3	12	15	16	18	19	19	21
4	9	13	15	17	18	18	19
5	6	11	14	16	17	17	18
6	4	9	13	15	16	16	17
7	2	7	12	14	15	15	16
8	1	5	11	13	14	14	15
9		4	10	12	13	13	14
10		3	9	11	12	12	13
11		2	7	10	11	11	12
12		1	5	9	10	10	11
13			4	8	9	9	10
14			3	7	8	8	9
15			2	6	7	7	8
16			1	5	6	6	7
17				4	5	5	6
18				3	4	4	5
19				2	3	3	4
20				1	2	2	3
21					1	1	2
22					1	1	1
23					1	1	1
24					1	1	1
25						1	1
26						1	1
27						1	1
28						1	1
29							1
30							1
31							1
32 et plus							1

BAREME DES POINTS : P 50



37

Le nombre de points attribués aux vainqueurs d'un tournoi P50 sera toujours de 50 points.

Toutefois, la répartition des points pour les autres équipes sera différente en fonction du nombre d'équipes ayant participé à l'épreuve, et afin de valoriser les matches de classement.

IMPORTANT

Le barème des points dépend du nombre d'équipes participantes

Classement	8 équipes	9 à 12 équipes	13 à 16 équipes	17 à 20 équipes	21 à 24 équipes	25 à 28 équipes	29 à 32 équipes ou plus
1	50	50	50	50	50	50	50
2	30	34	36	40	40	42	46
3	24	30	32	36	38	38	42
4	18	26	30	34	36	36	38
5	12	22	28	32	34	34	36
6	8	18	26	30	32	32	34
7	4	14	24	28	30	30	32
8	2	10	22	26	28	28	30
9		8	20	24	26	26	28
10		6	18	22	24	24	26
11		4	14	20	22	22	24
12		2	10	18	20	20	22
13			8	16	18	18	20
14			6	14	16	16	18
15			4	12	14	14	16
16			2	10	12	12	14
17				8	10	10	12
18				6	8	8	10
19				4	6	6	8
20				2	4	4	6
21					2	2	4
22					2	2	4
23					2	2	4
24					2	2	4
25						2	4
26						2	4
27						2	4
28						2	4
29							4
30							4
31							4
32 et plus							4

BAREME DES POINTS : P100

Le nombre de points attribués aux vainqueurs d'un tournoi P100 sera toujours de 100 points.

Toutefois, la répartition des points pour les autres équipes sera différente en fonction du nombre d'équipes ayant participé à l'épreuve, et afin de valoriser les matches de classement.

IMPORTANT

Le barème des points dépend du nombre d'équipes participantes

Classement	8 équipes	9 à 12 équipes	13 à 16 équipes	17 à 20 équipes	21 à 24 équipes	25 à 28 équipes	29 à 32 équipes ou plus
1	100	100	100	100	100	100	100
2	60	65	70	75	75	80	80
3	50	55	60	65	70	75	75
4	40	50	55	60	65	70	72
5	25	35	45	55	60	65	70
6	10	25	40	50	55	60	65
7	5	20	35	45	50	55	63
8	1	15	30	40	47	53	60
9		10	25	35	43	50	58
10		5	21	30	40	48	55
11		3	18	25	37	45	53
12		1	15	23	33	43	50
13			10	20	30	40	48
14			5	18	28	38	45
15			3	15	25	35	43
16			1	12	23	33	40
17				10	20	30	38
18				5	18	28	35
19				3	15	25	33
20				1	12	23	30
21					10	20	28
22					5	18	25
23					3	15	23
24					1	12	20
25						10	18
26						5	15
27						3	12
28						1	10
29							8
30							5
31							3
32 et plus							1

BAREME DES POINTS : P250

Le nombre de points attribués aux vainqueurs d'un tournoi P250 sera toujours de 250 points.

Toutefois, la répartition des points pour les autres équipes sera différente en fonction du nombre d'équipes ayant participé à l'épreuve, et afin de valoriser les matches de classement.

IMPORTANT

Le barème des points dépend du nombre d'équipes participantes

Classement	8 équipes	9 à 12 équipes	13 à 16 équipes	17 à 20 équipes	21 à 24 équipes	25 à 28 équipes	29 à 32 équipes ou plus
1	250	250	250	250	250	250	250
2	150	163	175	188	188	200	200
3	125	138	150	163	175	188	188
4	100	125	138	150	163	175	180
5	63	88	113	138	150	163	175
6	25	63	100	125	138	150	163
7	13	50	88	113	125	138	158
8	3	38	75	100	118	133	150
9		25	63	88	108	125	145
10		13	53	75	100	120	138
11		8	45	63	93	113	133
12		3	38	58	83	108	125
13			25	50	75	100	120
14			13	45	70	95	113
15			8	38	63	88	108
16			3	30	58	83	100
17				25	50	75	95
18				13	45	70	88
19				8	38	63	83
20				3	30	58	75
21					25	50	70
22					13	45	63
23					8	38	58
24					3	30	50
25						25	45
26						13	38
27						8	30
28						3	25
29							20
30							13
31							8
32 et plus							3

BAREME DES POINTS : P500

40

Le nombre de points attribués aux vainqueurs d'un tournoi P500 sera toujours de 500 points.

Toutefois, la répartition des points pour les autres équipes sera différente en fonction du nombre d'équipes ayant participé à l'épreuve, et afin de valoriser les matches de classement.

IMPORTANT

Le barème des points dépend du nombre d'équipes participantes

Classement	09 à 12 équipes	13 à 16 équipes	17 à 20 équipes	21 à 24 équipes	25 à 28 équipes	29 à 32 équipes ou plus
1	500	500	500	500	500	500
2	325	350	375	375	400	400
3	275	300	325	350	375	375
4	250	275	300	325	350	360
5	175	225	275	300	325	350
6	125	200	250	275	300	325
7	100	175	225	250	275	315
8	75	150	200	235	265	300
9	50	125	175	215	250	290
10	25	105	150	200	240	275
11	15	90	125	185	225	265
12	5	75	115	165	215	250
13		50	100	150	200	240
14		25	90	140	190	225
15		15	75	125	175	215
16		5	60	115	165	200
17			50	100	150	190
18			25	90	140	175
19			15	75	125	165
20			5	60	115	150
21				50	100	140
22				25	90	125
23				15	75	115
24				5	60	100
25					50	90
26					25	75
27					15	60
28					5	50
29						40
30						25
31						15
32 et plus						5

BAREME DES POINTS : P1000

Le nombre de points attribués aux vainqueurs d'un tournoi P1000 sera toujours de 1000 points.

Toutefois, la répartition des points pour les autres équipes sera différente en fonction du nombre d'équipes ayant participé à l'épreuve, et afin de valoriser les matches de classement.

IMPORTANT

Le barème des points dépend du nombre d'équipes participantes

Classement	12 à 16 équipes	17 à 20 équipes	21 à 24 équipes	25 à 28 équipes	29 à 32 équipes ou plus
1	1000	1000	1000	1000	1000
2	700	750	750	800	800
3	600	650	700	750	750
4	550	600	650	700	720
5	450	550	600	650	700
6	400	500	550	600	650
7	350	450	500	550	630
8	300	400	470	530	600
9	250	350	430	500	580
10	210	300	400	480	550
11	180	250	370	450	530
12	150	230	330	430	500
13	100	200	300	400	480
14	50	180	280	380	450
15	30	150	250	350	430
16	10	120	230	330	400
17		100	200	300	380
18		50	180	280	350
19		30	150	250	330
20		10	120	230	300
21			100	200	280
22			50	180	250
23			30	150	230
24			10	120	200
25				100	180
26				50	150
27				30	120
28				10	100
29					80
30					50
31					30
32 et plus					10

3) CLASSEMENT DES PAIRES A L'ISSUE DE LA COMPETITION

Le nombre de points attribués aux joueurs dépend de la catégorie de l'épreuve et du rang obtenu par la paire. La catégorie de l'épreuve détermine le nombre maximum de points qui sera attribué à la paire vainqueur (25 points à une paire vainqueur d'un P 25, 100 points à une paire vainqueur d'un P 100 etc.).

Si l'absence de matchs de classement ne permet pas de départager deux ou plusieurs paires, celles-ci seront classées au même rang et obtiendront alors le même nombre de points (*rang le moins avantageux correspondant au tour de tableau*).

Si le Tournoi ne comporte qu'une seule poule, il est possible, dans ce cas, de départager des paires en tenant compte de leur différence de sets et/ou de jeux gagnés.

En revanche, si le Tournoi comporte deux ou plusieurs poules, des paires classées au même rang ne seront en aucun cas départagées en fonction de la différence de sets et/ou de jeux gagnés au sein de leur poule.

Exemple : épreuve à 4 poules de 4 paires, les paires classées 3èmes et 4èmes de poules ne sont pas qualifiées pour le Tableau Final, et ne disputent pas de matchs de classement supplémentaires :

=> Les 4 paires 3èmes de poules seront classées ex-æquo au rang 12 (et non au rang 9)

=> Les 4 paires 4èmes de poules seront classées ex-aequo au rang 16 (et non au rang 13)

Rappel : dans le cas d'un repêchage, la paire LL (Lucky Loser) sera désignée par tirage au sort.

S'il n'y a pas de matchs de classement pour certains rangs, les joueurs des paires ex-aequo marqueront le nombre de points correspondant à leur tour de Tableau - ou à leur position dans la poule, comme décrit ci-avant.